



Mission de l'Union africaine pour le Mali et le Sahel (MISAHEL)

COMMUNIQUE DE PRESSE

La mutualisation des efforts et des ressources des pays du Sahel pour juguler la menace terroriste

Bamako, le 4 mars 2014 : M. Pierre Buyoya, Haut représentant de l'Union africaine (UA) pour le Mali et le Sahel et Chef de la Mission de l'UA pour le Mali et Sahel (MISAHEL) a tenu, ce mardi 4 mars courant, un point de presse lors duquel il a fait le point sur l'évolution du processus de paix et de réconciliation, l'état d'avancement du Processus de Nouakchott et de la mise en œuvre de la stratégie de l'UA pour le Sahel.

M. Pierre Buyoya s'est félicité des avancées qui ont été enregistrées dans le processus de paix et de réconciliation avec l'installation de l'Assemblée nationale et la tenue de l'Atelier sur les leçons apprises des accords passés et celui sur le processus de cantonnement. Ces deux rencontres organisées par l'Etat malien avec le soutien et la participation active de la MINUSMA, de la MISAHEL et d'autres partenaires, entrent dans le cadre de l'application de l'Accord de Ouagadougou. Le Chef de la MISAHEL s'est dit *«conscient qu'il s'agit d'un travail de très longue haleine qui nécessite la mise en commun de toutes les énergies positives»*. *«Ainsi, nous espérons que les textes portant création de la Commission Dialogue, Justice et Réconciliation seront bientôt adoptés et la Commission elle-même formée»*. a-t-il ajouté. A ce propos, M. Buyoya a réitéré la disponibilité de la MISAHEL à apporter son soutien au Mali tant dans la réflexion portant sur les modalités de mise en place de la Commission que sur la facilitation de l'échange avec d'autres pays africains qui ont connu cette expérience. *«La MISAHEL est aussi prête à jouer le rôle qui lui sera attribué pour pleinement appuyer les futurs Commissaires dans leurs fonctions»*.

M. Buyoya a toutefois exprimé sa préoccupation face à la recrudescence de l'insécurité et des actes de violences dans le Nord du Mali. Au-delà du Mali, il a notamment insisté sur la nécessité pour les pays du Sahel de renforcer la collaboration dans le domaine de la sécurité afin de juguler la menace terroriste et de contenir les risques de contamination.

Concernant les efforts de stabilisation et de sécurisation de l'espace sahélo-saharien, M. Buyoya a informé la presse d'importantes décisions prises dans le cadre du Processus de Nouakchott pour la lutte le terrorisme et les autres formes du crime transnational organisé.

Mission de l'Union africaine pour le Mali et le Sahel (MISAHEL)

Hamdallaye ACI 2000

Bamako – Mali

BP 1680

misahel@africa-union.org

Tel: +223-2022-1822 – Fax : +223 2022 1815

Lors de la dernière réunion du Processus de Nouakchott, à Niamey le 19 février 2014, il a été décidé de réunir prochainement les chefs d'État-major et les ministres de la Défense pour examiner les concepts d'opération génériques pour les patrouilles conjointes et les unités mixtes, ainsi que les modalités de renforcement des structures de coopération existantes. *«Seule une mutualisation des efforts des pays du Sahel pourra contrer durablement la criminalité transfrontalière et le terrorisme ainsi que l'extrémisme et l'intolérance religieux »* a-t-il rappelé.

Initié par la Commission de l'UA en mars 2013, le Processus de Nouakchott est un mécanisme de renforcement de la coopération sécuritaire entre les pays du Sahel et la mise en œuvre opérationnelle de l'Architecture africaine de paix et de sécurité (APSA) dans la région. Il regroupe l'Algérie, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée, la Libye, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Nigeria, le Sénégal et le Tchad. Un secrétariat dépendant de la MISAHÉL sera très prochainement installé à Niamey au Niger.

Le Chef de la MISAHÉL a également informé la presse de la validation de la Stratégie de l'UA pour la région du Sahel et sa mise en œuvre. La Stratégie de l'Union africaine pour la région du Sahel lors de la réunion ministérielle de Niamey. Au courant du mois de mars, elle sera présentée au Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'UA en vue de son adoption finale. D'ores et déjà, la MISAHÉL a entrepris de développer certains projets en accord avec les objectifs de sécurité, de gouvernance et de développement de la Stratégie.

Contact :

M^{me} Yaye Nabo SENE

Chargée de communication

Tel : +223 20 22 18 22 - Ext 149

Cell: 75 94 12 70

E-mail: seney@africa-union.org ou epsilon10@gmail.com

Mission de l'Union africaine pour le Mali et le Sahel (MISAHÉL)

Hamdallaye ACI 2000

Bamako – Mali

BP 1680

misahel@africa-union.org

Tel: +223-2022-1822 – Fax : +223 2022 1815